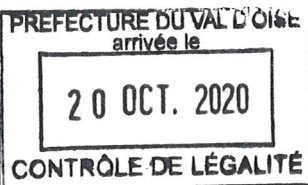




MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°45

DATE DE LA CONVOCATION 21/09/2020	L'an deux mille vingt Le vingt-neuf septembre à dix huit heures et quarante cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 21/09/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 10 Absent(s) : 1 Votants : 11	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT. Absent représenté : Monsieur Sylvain GUICHARD (pouvoir donné à M. Alain PIGEONNIER) Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MAUGER Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°45 OBJET : Vente du garage municipal et terrain parcelle	Au cours du mandat précédent, Mme ROSENBLAT a proposé à la vente sa maison à M. et Mme Thibaut ABOULKER. La vente est actuellement bloquée (délibération N°07 du 24/05/2019) car une parcelle (parcelle A291) de 170 m2 appartient à la mairie. Cette parcelle est bien référencée sur le foncier de la commune. Tout laisse à penser que Mme ROSENBLAT estimait que les 115m2 de terrain de la parcelle A291, non délimités, lui appartenait, or cette parcelle A291 appartient à la commune. La parcelle (A291), actuellement utilisée par la commune comme garage municipal, est en fait une belle grange d’une surface de 30m2 avec un comble d’une certaine hauteur pouvant être aménagé et un terrain de 115 m2 . La configuration de la parcelle laisse supposer que l’emprise de 25m2 devant le garage peut être assimilée à du domaine public et par conséquent pourrait ne pas faire l’objet d’une vente. Une estimation des domaines réalisée le 30/07/2019 estimait le bien à



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

48 000€.

Compte tenu du projet d'aménagement de l'atelier municipal dans le sous-sol de la salle polyvalente, ce garage et le terrain ne sont plus utiles à la commune.

Le prix pourrait varier, d'une part concernant les 25m² du domaine public que la mairie ne pourrait vendre, et d'autre part du fait que le prix de l'immobilier sur le Bellay en Vexin donne une estimation entre 35 000€ et 40 000€.

En cas de vente, la mairie diviserait la parcelle A291 afin de conserver sur le domaine public les 25m².

Des réunions ont eu lieu entre les différentes parties et leurs Conseils de façon à trouver le meilleur compromis possible afin de débloquer la situation.

Suite à cette réunion, il a été décidé de transmettre l'ensemble du dossier à Maître BARROS, Notaire à Marines, pour avis sur ce dossier.

Les parties ont été informés de l'avancement du projet.

Le maire sollicite le conseil municipal afin de voter pour :

1/ Vente de la parcelle A 291.

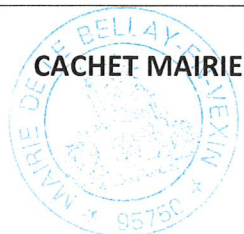
Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adoption à l'unanimité de la vente de la parcelle A291.

2/ Sur le prix de vente entre 35 000€ et 40 000€

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adoption à l'unanimité de la fourchette de prix de vente entre 35 000 euros et 40 000 euros et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 14 octobre 2020
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,


Ludovic BAZOT



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

